

vous proposent à l'occasion de la convention européenne des collectivités territoriales hors AGCS deux journées de formation sur le thème:

L'AGCS, quels enjeux pour les collectivités territoriales?

Du samedi 22 octobre au dimanche 23 octobre 2005

au Palais des Congrès
Esplanade de l'Europe
4020 Liège (Belgique)
+32 4 340 38 88

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation, sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour une journée:

Elu-e-s et agents territoriaux des communes de :

- moins de 1000 habitants	100 €
- de 1000 à 3499	125 €
- de 3500 à 9999	150 €
- de 10000 à 19999	200 €
- de 20000 à 39999	250 €
- de 40000 à 49999	300 €
- de 50000 à 99999	350 €
- de 100000 et plus	400 €

Conseillers Généraux et Régionaux 500 €

Bulletin d'inscription (valant convention simplifiée de formation)

L'AGCS, quels enjeux pour les collectivités territoriales?
journées organisées par Attac et Formation et citoyenneté,
le samedi 22 et/ou dimanche 23 octobre 2005 (**cochez la ou les cases choisies**),
au Palais des congrès de Liège.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le val de Mame (94).

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom :

Conseil général :

Signature du candidat à la journée :

Prénom :

Conseil régional :

Adresse :

Collectivité territoriale :

Signature du responsable avec cachet :

Code Postal :

Ville :

E-mail:

Fonction élective :

Nombre d'habitants

(pour les élus communaux) :

CACHET

L'AGCS, quels enjeux pour les collectivités territoriales?



Samedi 22 octobre 2005

- 9h30 Accueil.
- 10h00 Séance plénière co-présidée par Alexandra STRICKNER, ONG Autriche et Willy TAMINIAUX, président Union villes et communes de Wallonie. Intervention de bienvenue par Willy DEMEYER, bourgmestre de Liège. Présentation de l'objet et des objectifs de la Convention par Bernard BIRSINGER, maire de Bobigny.
- 10h30 Interventions suivies de débats avec la salle:
- Les enjeux et l'actualité de l'AGCS / OMC, par Arnaud ZACHARIE, directeur de recherches Conseil National de Coopération au Développement (B).
 - Les services publics en Europe, par Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, Professeur de droit public Université de Toulouse et Dorino PIRAS, Province de Turin.
 - L'intervention politique et citoyenne pour bloquer l'AGCS, par Christian FERRAZINO, vice-maire de Genève et Francine MESTRUM, ATTAC Flandre.
- 13h00 Repas offert par la Commune de Liège.
- 14h30 Ateliers thématiques avec la participation d'élus, de citoyens et de syndicalistes:
- L'impact de l'AGCS et des directives européennes sur les services et pouvoirs publics locaux.
 - Quel(s) service(s) public(s) pour quelle Europe ? Quels besoins de services publics ?
 - Financement public et fiscalité.
- 16h00 Pause.
- 16h30 Restitution des travaux et débat avec la salle, séance plénière animée par Bernard THIERRY, Centre international de recherche et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (B).
- 19h00 Parcours-découverte de divers lieux de la ville et repas.

Dimanche 23 octobre 2005

- 8h30 Accueil.
- 9h00 Plénière présidée par Brigitte SIMAL, bourgmestre de Villers le Bouillet-Verts (B), intervention de Henri PENA-RUIZ, philosophe, sur le besoin de service public.
- 10h00 Table ronde avec des élu-e-s, des citoyen-ne-s et des syndicalistes.
- 12h00 Synthèse des travaux de la Convention par Jacques NIKONOFF, président ATTAC-France.
- 13h00 Réception de clôture.

Les travaux se dérouleront en présence et avec la participation de Susan GEORGE, directrice associée de Transnational Institut (Amsterdam), vice-présidente d'ATTAC-France et Mike WAGHORNE, secrétaire général de l' AIS - ISPP (www.gatswatch.org).

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
Citoyenneté